



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 26 Août 2019

Présents : Nadine ROY, Jean-Guy BADIN, Yves COMBEROUSSE, Stéphane VEYRET, Serge FRANCOIS, Régis CHARRETON, Yannick FOURNIER, Colette DENOLY, Magali BONIN, Sonie BERNARD,

DELIBERATIONS

Décision Modificative du budget 2019

Suite à un trop perçu sur taxe d'aménagement il convient de rembourser à la Trésorerie de Bourgoin-Jallieu la somme de 3052,59€. Pour cela il est nécessaire de procéder à une décision modificative du budget en virant la somme de 3100€ du compte 21318 au compte 10226 en dépenses.

Approbation à l'unanimité

Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD)

Le RGPD a été adopté le 14 Avril 2016 et est applicable au 25 Mai 2018 par l'ensemble des administrations et entreprises. Il appartient aux collectivités de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la protection optimale des données personnelles qu'elles utilisent.

- ✓ Les obligations sont les suivantes :
- ✓ Nommer un délégué à la protection des données
- ✓ Etablir une cartographie de tous les traitements, flux et circuits de données personnelles
- ✓ Mettre en place un plan d'actions pour mettre en conformité les traitements qui ne le sont pas
- ✓ Tenir à jour un registre détaillé des traitements

La CNIL effectuera un contrôle à posteriori.

Des sociétés privées proposent leurs prestations moyennant un coût annuel très élevé (environ 3000€ TTC).

La commune ne dispose pas des moyens, tant financiers qu'humains, nécessaires à ces travaux.

C'est pourquoi la commune souhaite s'inscrire dans la démarche de mutualisation proposée par la CAPI.

Par ailleurs, Magali BONIN, conseillère municipale est désignée déléguée à la protection des données.

Approbation à l'unanimité

Caution clés

Compte tenu du coût élevé pour dupliquer les clés des organigrammes de l'école et de la mairie, il est nécessaire de répertorier et récupérer les clés prêtées aux divers intervenants.

Madame Le Maire propose de mettre en place une caution de 30€ pour tout prêt de longue durée de clé(s). Cette caution sera encaissée et rendue lors de la restitution de la clé.

Approbation à l'unanimité

URBANISME

DP0381361910008 – LEBOULEUX Alexandre, 90c chemin du Marinier, création d'une clôture entourant la globalité du terrain, pose d'un portail coulissant – AVIS FAVORABLE

DP 0381361910011 – BENGOUA Nasredine , 415 chemin des brosses – création d'un muret de 50 cm de hauteur avec panneaux rigide de 1.23m - pose d'un portail et d'un portillon– AVIS FAVORABLE

DP 038136190016 – GIRIN Béatrice, 365 route de Pian - fermeture du terrain côté voie communale avec un portail coulissant et ravalement de façade – AVIS FAVORABLE

DP381361910017 – CORTAY Véronique, 342 rue de l'église : pose d'un portail coulissant et édification d'une clôture sur muret existant (hauteur maxi 1.50m) – AVIS FAVORABLE

DP381361910018 – DENOLY GILBERT, 355 route de Bourgoin-Jallieu – remplacement de la piscine existante par une nouvelle piscine 8.87m * 4.10 m, sécurisée par abris télescopique – AVIS FAVORABLE

PC 038136191002 – GUILLAUD THIERRY, construction d'une maison individuelle rue du petit Culty - AVIS FAVORABLE

DIVERS

Réhabilitation de la mairie

Après négociation avec les entreprises et octroi des subventions, les coûts pour la réhabilitation de la mairie seront les suivants :

Dépenses HT pour les 12 lots : 394 868,55€

Subventions :

Fonds de concours CAPI : 66 665€

Région ARA : 20 233€

Dotations Equipements Territoriaux Ruraux (préfet) : 80 997€

Conseil départemental de l'Isère : 30 000€

RAPPEL : Les élus du conseil municipal enfants et du conseil municipal vous attendent pour un pique-nique intergénérationnel dimanche 1er Septembre à partir de 12h sur le petit stade.

Prochain conseil municipal 14 Octobre 2019 à 19 heures

Le Maire,

Nadine ROY



Le Maire,
Nadine ROY